

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 12 2021

L'Assemblée générale ordinaire se tient le 16 décembre 2021 dans la salle de l'association des cavaliers du Cortenais, Parc Chabrières, 20250 CORTE. Elle est proposée en retransmission vidéo en direct dont les modalités d'accès ont été envoyées par mail aux adhérents.

Le quorum représentant le quart au moins des membres actifs ou le quart des voix est atteint.

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, les adhérents du CRE pouvaient voter par correspondance selon une procédure électronique sécurisée.

L'ordre du jour comporte les points suivants qui font l'objet d'un vote :

Point n° 1 - Rapport moral et quitus 2021,

Point n° 2 - Rapports financiers et quitus 2021,

Point n° 3 - Budget prévisionnel 2022,

Point n° 4 - Questions diverses.

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur le site du CRE et sur le bulletin de vote électronique.

Participation des votants :

	En nombre d'adhérents	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	37	255
Nombre de votants	17	117

Votes des résolutions objet du scrutin en nombre de voix :

Vote n°1 – J'approuve le rapport moral et quitus 2021

	%	Nombre de voix
Oui	94,02	110
Non		0
Vote blanc	5,98	7

Vote n°2 – J'approuve les rapports financiers et quitus 2021

	%	Nombre de voix
Oui	94,02	110
Non		0
Vote blanc	5,98	7

Vote n°3 – J'approuve le budget prévisionnel 2022

	%	Nombre de voix
Oui	100	117
Non		
Vote blanc		

L'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire sont donc adoptées.

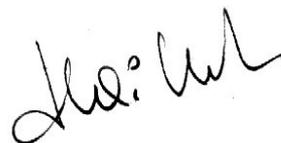
Aucune question n'étant apportée, la séance est levée à 14h45.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.



Laurent DUBORGET

Président du CRE



Lætitia TAILLADE

Secrétaire Générale